

Votre avis nous intéresse

## On le fait déjà

### Pas si folles que cela ...

... les herbes, en bordure des Routes Départementales ! Jusqu'ici, le traitement de rigueur pour les accotements consistait en une série de coupes réglementaires selon le classement de la route. Le recours aux produits phytosanitaires s'imposait par ailleurs en termes d'entretien des abords des panneaux routiers ou encore sous les glissières de sécurité, zones difficilement accessibles pour nos engins de fauchage. Avec l'adoption du schéma directeur de la voirie par nos collègues des infrastructures, avec la dynamique propre à l'Agenda 21, les choses évoluent. À l'issue des travaux des groupes de travail réunis par la Direction des Services Territoriaux Entretien Maintenance, deux orientations majeures ont été retenues par les agents. La première consiste en la limitation du fauchage le long des routes. Concrètement les herbes seront plus hautes mais aussi plus variées. Le retour annoncé du coquelicot et des fleurs des champs présage également une plus large représentation de la faune sur nos accotements. Précision de taille, la sécurité des usagers reste une priorité avec une vigilance toute particulière accordée en matière de visibilité. La deuxième orientation concerne, elle, la limitation de l'usage des produits phytosanitaires, les trop fameux désherbants, stars incontestées des champs comme des jardins et néanmoins hantise des nappes phréatiques. La problématique est simple. Comment empêcher la végétation de croître autour des panneaux routiers ou sous les glissières de sécurité ? Des solutions existent. Les territoires les expérimentent actuellement. C'est le cas sur le secteur de la Communauté...

### « Avec un ciel si gris qu'un canal s'est perdu »

À Annay-sous-Lens passent la Deûle et la RD 917. Jour de mars, triste et froid. On est loin encore du printemps. Pourtant une équipe du CER de Montigny-en-Gohelle s'active, anticipant la reprise prochaine de la végétation. Thierry DELPLANQUE nous présente le chantier : « Nous installons 70 mètres de plaques anti-herbes en mousse rigide recyclée. Cette section est une zone test. Les gars sont venus aplanir le terrain hier. Aujourd'hui on pose ! » La méthode est simple et rapide : « Il faut pourtant être pragmatique. On ne pourra pas l'utiliser partout. D'autres techniques existent. Je citerai par exemple le trèfle nain qui est une plante vivace rampante et qui peut faire un très bon couvre sol naturel ».

Limitation du fauchage, réduction de l'usage des produits sonitaires, en tant qu'agent du Département, vous serez peut-être interpellé par des habitants du Département. Bien sûr les herbes seront plus hautes, bien sûr les accotements ne ressembleront pas à nos pelouses. Mais par ce choix, nous nous engageons dans une véritable démarche responsable de respect de l'environnement !



## En chiffre et En Image

Le long des RD, encore... L'équivalent de 44 semi-remorques de déchets ont été ramassés, en 2007, par nos collègues des CER. Cela valait bien la campagne d'appel au civisme qui a été lancée par le Conseil Général début mars.

